

BILLET DU HURON

Retour au Radicalisme : Yves Krattinger, sénateur de Haute-Saône «

Quand je me vois, je m'effraie ;
quand je me compare, je me rassure. »

CIORAN

Au cours de ce dimanche sans joie, dans le rude hiver du Haut-Doubs, FR3 reçoit Yves Krattinger, sénateur et président du Conseil général de Haute-Saône.

L'homme dégage une impression d'austérité, un côté clérical de gauche, souligné par cette barbe discrète, méticuleusement taillée. Est-ce un signe de protestation contre la République actuelle ? Un observateur se voulant perspicace a vu un lien entre systèmes pileux développés et opposition au régime. À l'écouter, Yves Krattinger n'a rien d'un opposant couteau entre les dents. Son expression n'est pas fluide, mais attentive, réfléchie. Il n'improvise pas, connaît son registre, marque une application qui est celle des techniciens (il a été ingénieur) et si on devait introduire un bémol dans son expression orale, ce serait pour regretter ces références que lui auraient procurées une excursion dans la culture Sciences Po.

Mais qu'à cela ne tienne ! L'homme est intéressant, moins par les questions posées que par les réponses, directes ou en creux, quand il procède par allusions. Il l'est plus encore par son parcours qui le conduit de Chaux-la-Lotière (70) au Sénat en passant par la mairie de Rioz. Voilà Yves Krattinger dans le fief des Jeanneney, du fondateur de la dynastie, Jules Jeanneney, président du Sénat de la III^{ème}

République, haute figure du radicalisme de la Haute-Saône, quand Ludovic-Oscar Frossard règne à Lure. Yves Krattinger n'éprouve-t-il qu'une moindre dilection pour les fiefs partagés ? Il sera, en tous cas, celui qui donne congé au dernier rejeton de la famille Jeanneney, Jean-Noël, fils de Jean-Marcel, ancien ministre du Général, en délicatesse dès 1959 avec Antoine Pinay, ministre d'État, sur la création d'Elf, député de l'Isère, élu contre Mendès-France, auteur du malheureux projet de suppression du Sénat, en 1969, soutien de Chirac en 1981, de Mitterrand, en 1988, qui fait de son fils un secrétaire d'État. Et chez les Jeanneney, on ne dédaigne pas les dignités de la République...

Yves Krattinger n'a pas eu de réticences de principe à l'égard de la haute assemblée qui l'accueille, après la démission d'Alain Joyandet. Y avait-il secrète connivence entre l'homme et l'institution ? On ne lui fera pas injure d'avoir instruit le procès du Sénat, comme tant de candidats de gauche, avant d'y être élu, pour mieux s'y complaire après. Non, Yves Krattinger a le parfait profil du sénateur. Pas d'idéologie chez lui, pas d'esprit de rupture, mais une belle aptitude au consensus. Interrogé sur la réforme des collectivités locales, il refuse toute polémique, pour rebondir sur le projet de fusion des régions en suggérant la valorisation d'un espace Rhin-Rhône, celui du futur TGV. Voilà la synthèse trouvée, entre le *statu quo*, voulu par le Sénat, et la modernité des communications.

- 11 -

L'homme est réputé expert en réforme territoriale, puisqu'il siège dans la mission temporaire du Sénat, créée dans la foulée du rapport Balladur. Il y siège avec le président, Gérard Larcher. Au demeurant, tout sépare les deux hommes :

l'un, visage d'ascète, l'autre jovial et coloré, profil-type de la campagne des Banquets. D'ailleurs, ne confiait-il pas à la veille de son élection au perchoir, une faiblesse pour la solution des conflits par des... dîners ? Yves Krattinger ne semble pas adepte de cette stratégie gastro-oecuménique. Mais, par-delà ces profils aux antipodes, il y a ce qui réunit chez ces deux hommes, plus important que les

étiquettes de parti. On devine une commune appartenance, un terrain de rencontre fait de tolérance, de propension au juste milieu, d'affinités discrètes, déjà sensibles sous la présidence de Christian Poncelet, comme si l'hémicycle du Sénat devait être décrypté avec des lunettes de vision nocturne. En clair, ce qui réunit est plus fort que ce qui divise et Yves Krattinger est au coeur de cette République consensuelle, adepte de la proportionnelle et du partage du pouvoir.

C'est d'ailleurs le scrutin majoritaire qui avait rejeté dans une opposition extrême tous ces tenants d'une gauche bien recentrée sous la IV^{ème} République, mais exclue du pouvoir par le scrutin majoritaire de la V^{ème}. Alors, la modernité qui l'éloigne des Radicaux de la III^{ème} et le rapproche des députés orléanistes de la Haute-Saône, à la grande époque, celle du XIX^{ème} siècle, quand le département avait plus d'habitants que le Doubs, quand Gray était une ville d'échanges par son port et sa gare, c'est le TGV dont il vante les mérites et le dépassement par le ferroutage.

Voilà qui est bien pour un département rayé de la carte ferroviaire par l'inertie d'élus qui, il faut rendre cette justice à Yves Krattinger, n'étaient pas de gauche. Lui, au moins, a eu le mérite d'organiser, avant son élection, une journée *Voies de communication*, dans la bonne tradition saint-simonienne.

Alors, une interrogation après l'audition de ce sénateur sur FR3 : sera-t-il, peut-il être l'homme d'un autre radicalisme que celui de la III^{ème} République, celui qui ancre la Haute-Saône dans la désindustrialisation, dans l'anticléricisme, masque du clientélisme ? Si Yves Krattinger a une vision pour son département, alors elle le portera à une conscience historique malheureuse, celle d'un département qui, par définition, se jette dans le Radicalisme, adversaire du Bonapartisme, accusé de trahison pour avoir ruiné la métallurgie. C'est le procès du traité de Commerce (1860), instruit par des électeurs, ardents bonapartistes de l'II^{ème} République et de l'Empire autoritaire, qui fera la fortune des Radicaux et l'infortune du département, rayé de la carte industrielle, vidé de son maillage ferroviaire.

Cette conscience historique appartient au passé. Pour l'avenir, il reste à ce sénateur à tenter une synthèse de la modernité de la V^{ème} République, quand elle localise à Vesoul les 4.000 emplois de l'usine Peugeot, et le saint-simonisme de progrès qui n'aurait jamais toléré le déclin du département.